

Commune de **CAMPEAUX**



PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :

14 MARS 2014

COMMUNE DE CAMPEAUX
PLAN LOCAL D'URBANISME
BORDEREAU DES PIECES

- 1 – Pièces administratives
 - Délibération d'approbation

- 2 – Rapport de présentation

- 3 – Projet d'Aménagement et de Développement Durables

- 4 – Orientations d'Aménagement et de Programmation

- 5 – Règlement
 - 5a - Règlement écrit
 - 5b - Règlement graphique - Territoire communal (Echelle 1/5 000^e)
 - 5c - Règlement graphique - Village (Echelle 1/2 000^e)
 - 5d – Règlement graphique – Protections particulières au titre de l'article L.123-1-5(7) du Code de l'Urbanisme
 - 5e - Règlement graphique - Emplacements réservés au titre de l'article L.123-1-5(8) du Code de l'Urbanisme

- 6 – Annexe sanitaire
 - 6a - Notice sanitaire
 - 6b - Plan du réseau d'eau potable
 - 6c – Zonage d'assainissement

- 7 – Annexe réseaux divers
 - 7a – Défense incendie
 - 7b – Réseau électrique

- 8 – Annexe voirie-alignement
 - 8a – Notice voirie-alignement
 - 8b – Plan de situation des plans d'alignement